

Jeudi 20 avril 2017

Réf. : 52.17 - PRESSE

FOIRE DU JEUDI 27 AVRIL 2017 CIRCULATION ET STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Jeudi 27 avril, jour de la Foire de Printemps, et par décision municipale, vous ne pourrez ni circuler ni stationner avec votre véhicule dans le périmètre formé par les voies ou places suivantes, **entre 6h et 22h** :

- Rue Beauteville
- Rue d'Avéjan
- Boulevard Louis Blanc
- Place Henri Barbusse
- Rue Docteur Serres
- Rue Edgar Quinet (partie comprise entre la Place Henri Barbusse et la rue Florian exclue)
- Rue Michelet (partie comprise entre la Place Henri Barbusse et la rue Mistral exclue)
- Boulevard Louis Blanc (partie comprise entre les rues Allende et Albert 1^{er})
- Place de l'Hôtel de Ville
- Rue Taisson
- Rue Rollin
- Place Saint Jean
- Rue Saint Vincent
- Rue Commandant Audibert
- Avenue du Général de Gaulle, dans le sens rond-point Rotonde/rond-point boulevard Gambetta

Les parcs de stationnement suivants seront accessibles aux conditions habituelles :

- Abbaye : entrée et sortie uniquement par la rue de la Meunière
- Maréchale
- Gare Routière
- Gardon
- Place des Martyrs de la Résistance
- Centr'Alès

VOTRE SERVICE
COMM'